



Revue de Presse 2 avril 2013

ACCORD EMPLOI

l'Humanité

Cuisine, mardi 2 avril 2013

Un large accord contre l'accord

Adrien Rouchaleou

Présenté comme l'aboutissement de la démocratie sociale, l'ANI est pourtant très fortement contesté, y compris pour son caractère peu respectueux des droits des parlementaires.

Majoritaire, l'accord national interprofessionnel ? On peut en douter. Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'il n'est absolument pas unanime. Et en premier chef, parmi ceux qui sont les premiers concernés.

Au premier rang d'entre eux, les syndicats. L'accord est dit représentatif. Pourtant, au moins trois syndicats interprofessionnels, représentant la moitié des salariés, s'y opposent. En tête, la CGT, dont l'ancien secrétaire général Bernard Thibault dénonçait « une révolution fondamentale » du droit social. Jean-Claude Mailly, de Force ouvrière, abonde : « Le Code du travail est menacé. Si l'accord était applicable aujourd'hui, PSA Aulnay serait déjà fermé », expliquait-il. À leurs côtés, le syndicat Solidaires, ou des syndicats de branches, comme celui des avocats de France. Pour ces spécialistes du droit, « forts de l'expérience alarmante de la rupture conventionnelle, aucune avancée sociale ne s'est construite positivement sur l'opposition entre catégories : chômeurs et salariés, salariés précaires et titulaires de CDI ».

Mais parmi les responsables politiques aussi, le débat fait rage. Au Front de gauche, les positions sont claires. Pour la députée et ancienne secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, « avec cet accord, on fait ce que vient de faire le PDG de Renault : on donne la possibilité au patronat de faire pression sur les salariés en ne tenant absolument plus compte des accords de branche. (...) C'est un chantage, ce n'est pas un libre choix ! ». Jean-Luc **Mélenchon**, coprésident du Parti de gauche, ne dit pas autre chose : « Il n'y a pas de dialogue social quand un texte est écrit par le Medef et qu'on doit le signer le revolver sur la tempe. » Justement, pour l'actuel secrétaire national du PCF et sénateur de Paris, Pierre Laurent, « le temps est venu d'ouvrir la voie à un vrai débat transparent et libre du Parlement, autour de solutions de gauche ».

Mais, au sein de la majorité gouvernementale elle-même, des voix discordantes se sont vite fait entendre. L'ex-inspecteur du travail et membre du bureau national du PS, Gérard Filoche, est sans doute le plus virulent adversaire de l'ANI. Et il ne s'embarrasse pas de périphrases : « Depuis quatre-vingts ans, quand on regarde ce qu'a fait la gauche en 1936, en 1945, en 1981, en 1997, cette loi est la première et la pire loi réactionnaire contre le droit du travail... Jamais vu ça ! Personne ne pourra la défendre, personne d'ailleurs, déjà, ne la défend sérieusement. » Sur l'aile gauche aussi, la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann considère que « ce que l'on disait dans l'opposition n'était pas de

la démagogie. Le démantèlement des cadres sociaux au nom de l'emploi, ça ne marche pas ». Parmi les partenaires des socialistes, la pilule est amère : « Penser qu'améliorer la compétitivité, alléger les charges et permettre les licenciements sont des solutions, c'est une impasse totale. », estime Jean-Vincent Placé, président du groupe écologiste au Sénat.

Mediapart (site web)

France, mardi 2 avril 2013 - 09:17:31+02:00

La loi sur l'emploi divise la gauche en profondeur

Mathieu Magnaudeix

Paris - Mardi dernier en fin d'après-midi, les députés venaient juste d'entamer la discussion sur la loi "sécurisation de l'emploi" en commission des affaires sociales quand le chiffre est tombé. Une mauvaise nouvelle, une de plus. En février, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé a encore grimpé de 18 000. Le chômage est à son plus haut depuis quinze ans.

C'est dans ce contexte empoisonné par les affaires et les échos de la législative partielle de dimanche à Beauvais, remportée de justesse par l'UMP face au FN, que les députés ont commencé à se pencher sur un texte sur lequel l'exécutif compte beaucoup pour relancer l'activité des entreprises : la retranscription dans la loi de l'accord sur l'emploi signé en janvier par certains syndicats (CFDT, CGC, CFTC) et le patronat. Le texte sera examiné en séance publique à partir de ce mardi 2 avril, avant de passer au Sénat à partir du 17 avril. Une lecture en urgence, avec un seul passage dans les deux assemblées. (Lire ici notre décryptage du texte.)

Au départ, la loi devait être une simple retranscription de l'accord, ce fameux « compromis historique » que le social-démocrate François Hollande avait appelé de ses vœux. Un temps, il fut même question que les rapporteurs soient les présidents des groupes PS au Sénat et à l'Assemblée.

La réalité a été un peu différente. Elle a un peu bougé à la faveur de la retranscription, à l'initiative du ministère du travail lui-même et malgré les récriminations du Medef. Les parlementaires ont aussi fait comprendre qu'ils ne comptaient plus jouer les « godillots » face à un pouvoir dont la ligne politique les questionne de plus en plus. D'autant qu'à l'impopularité du gouvernement s'ajoutent les déflagrations politiques en série de la dernière semaine, qui créent un climat de désolation. « Entre l'affaire Cahuzac, la mise en examen de Sarkozy, un FN très haut dimanche à Beauvais, une radicalisation de la droite devenue quasi insurrectionnelle lors de la manifestation contre le mariage et les propos de **Mélenchon** qui vont contre l'union de la gauche, la semaine a été flippante », s'inquiète Emmanuel Maurel, le leader de l'aile gauche du PS.

Pas question toutefois de faire évoluer le cadre fixé par les partenaires sociaux dans cette réforme du marché du travail. Le groupe PS a bien déposé plus de 200 amendements, mais ils ne remettent pas en cause les grandes lignes de l'accord du 11 janvier :

Du côté de la flexibilité : de nouvelles règles du licenciement économique ; la création des "accords compétitivité-emploi" un temps proposés par Nicolas Sarkozy pour ajuster le temps de travail ou les salaires en cas de difficulté économique ; facilitation des mobilités, etc.

Du côté de la sécurisation pour les salariés : création de droits rechargeables au chômage ; seuil minimum de 24 heures par semaine pour les contrats à temps partiel ; généralisation de la mutuelle complémentaire pour tous les salariés, etc.

Sur ce texte, la majorité est profondément fracturée. D'un côté, on trouve ceux qui, comme le premier ministre Jean-Marc Ayrault, estiment que l'accord est un « progrès pour les salariés et les entreprises ». De l'autre, ceux qui y voient surtout la porte ouverte à une flexibilisation encore plus grande du marché du travail au pire moment, alors que le chômage grimpe. Au milieu, beaucoup d'élus un peu perdus, rebutés par la complexité des enjeux ou s'interrogeant sincèrement sur les vertus et les dangers du texte. Un texte à tiroir, très technique, dont les conséquences réelles mettront de toute façon des années à apparaître, comme c'est toujours le cas lorsqu'on touche au

droit de travail.

1 000 amendements des députés Front de gauche

Lundi soir, la "motion 3", la gauche du PS, avait convié à l'Assemblée nationale plusieurs dizaines de militants, de syndicalistes et de juristes. Mais aussi plusieurs figures de la gauche, comme le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, ou le chef de file des écologistes au Sénat, Jean-Vincent Placé. Tous sont très remontés contre l'accord. Dans la salle, le cégétiste Maurad Rabhi fustige « l'accord le plus néfaste pour les salariés depuis un certain nombre d'années. Si ça avait été présenté par un gouvernement de droite, on serait tous dans la rue... » .

« Après le traité européen et le crédit d'impôt de 20 milliards pour les entreprises, voilà le troisième élément du triptyque » , s'inquiète Emmanuel Maurel, vice-président du conseil régional Île-de-France et figure de l'aile gauche du PS, qui réclame depuis des semaines un « tournant de la relance » . « La social-démocratie, ce n'est pas ça, reprend-il. C'est un parti qui s'appuie sur un mouvement social fort et impose des contreparties au patronat. Là, il n'y a pas beaucoup de rapport de force, pas beaucoup de contreparties pour les salariés. » Et de pointer la « reprise in extenso des accords compétitivité emploi de Nicolas Sarkozy » , la « simplification des procédures de licenciement » ou encore la « taxation des contrats courts qui en réalité ne concernera que 3 % des CCD, et même pas l'intérim » .

« L'accord signé n'est pas majoritaire » , souligne la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann - en réalité, il l'est, mais au vu des règles de représentativité actuelle... qui vont changer cet été, sur la base des derniers résultats aux élections professionnelles. « S'il n'y a pas de rééquilibrage sérieux, nous ne le voterons pas » , prévient-elle. « Marie-Noëlle aurait pu être la porte-parole d'EELV ! renchérit le chef de file des sénateurs écologistes, Jean-Vincent Placé, venu passer la tête une demi-heure. Le texte nous apparaît totalement déséquilibré. »

« Terrorisé » à l'idée que le débat ne dure qu'une semaine à l'Assemblée, le député PS Jérôme Guedj, ancien proche de Jean-Luc **Mélenchon**, annonce une pluie d'amendements à venir, y compris en séance, et fait l'apologie de la loi sur le contrat. « Je refuse le totem, la vache sacrée d'un accord devant lequel il faudrait se prosterner car il procède de la démocratie sociale » , lance-t-il à la salle.

Le communiste Pierre Laurent ne dit pas autre chose. « Ce texte ouvre grand les vannes de l'insécurité des salariés et va encourager les licenciements et les politiques de compétitivité contre les salariés » , explique-t-il. Il juge « invraisemblable de présenter comme une victoire » le récent accord de compétitivité chez Renault, « qui entérine la suppression de 7 500 postes » . Maurad Rabhi (CGT) rappelle qu'une des premières usines à avoir accepté un accord de compétitivité, Bosch Vénissieux (panneaux solaires, en 2004), est en train de mettre la clé sous la porte.

Les députés Front de gauche, pour qui ce texte constitue « la mère de toutes les batailles » , promettent d'ailleurs de déposer « plus de 1 000 amendements sur le texte » , selon Le Figaro. Du jamais vu à gauche depuis l'élection de François Hollande.

Abstentions

Le débat accapare aussi les écologistes. La semaine dernière, la réunion hebdomadaire du groupe des députés écolos a été agitée. Alors que François de Rugy, le coprésident du groupe, est très favorable au texte (au contraire de son alter ego du Sénat, Jean-Vincent Placé), plusieurs députés, comme Sergio Coronado, Noël Mamère ou Eva Sas, ont évoqué une possible abstention.

Samedi, le conseil fédéral s'est mis d'accord sur une qui salue « des avancées pour un mieux-disant social » , mais déplore aussi un « texte trop déséquilibré et insuffisamment sécurisant pour les salariés les plus fragilisés par la crise, notamment sur les modalités de choix de la complémentaire santé, la représentativité dans les accords du maintien dans l'emploi, l'encadrement de la mobilité, la sécurisation du temps partiel, le juge judiciaire » .

La motion unitaire a beau avoir été votée par 80 voix sur 100, les militants n'ont pas caché leurs

doutes. « Si à chaque fois faut faire la synthèse, on ne s'en sortira pas auprès des électeurs », a déploré une militante. Quand la ministre Cécile Duflot a soutenu l'ANI, dramatisant l'enjeu - « cette méthode est la bonne, notre position est attendue avec attention et importance » - , elle a été accueillie par un silence glacé.

Pour les écologistes, cet accord est un casse-tête. Car s'il fait primer le dialogue social sur la loi, ce qui correspond à l'ADN des écolos, il contient aussi des dispositions qui les irritent. « Je défends la position des syndicats lorsqu'ils signent des accords. Tout ne peut pas "tomber" des institutions et du Parlement, estime Pascal Durand, le secrétaire général d'EELV. Mais parce que je suis avocat, je n'oublie pas non plus la phrase de Lacordaire : "Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit." »

D'autant que, comme le souligne Durand, « personne ne pense que l'accord est satisfaisant... même les syndicats qui l'ont signé ! ». Les écologistes ont déposé une quarantaine d'amendements, dont certains rédigés avec le soutien de l'inspecteur du travail Gérard Filoche. Ils entretiennent le suspense sur leur vote final, en fonction des amendements adoptés.

« Le vrai enjeu est de sécuriser le texte pour qu'il ne soit pas mal interprété juridiquement après son adoption », insiste le député Christophe Cavard, responsable écolo du texte à l'Assemblée nationale. « Nous sommes sur une abstention évolutive », résume le sénateur Jean Desessard. Certains pourraient toutefois voter pour. « En l'état c'est abstention ou vote contre, mais pas de soutien car le texte est trop déséquilibré », estime au contraire Eva Sas. La situation est d'autant plus complexe que les écologistes ne se voient pas « ouvrir une crise avec le gouvernement » auxquels ils appartiennent. « Ce n'est pas le moment ... », dit un dirigeant écolo.

Quant aux députés socialistes, élus en juin dernier avec les voix du Front de gauche, certains ont été pris à partie ces dernières semaines par leurs électeurs ou des syndicalistes au sujet de la loi emploi. Comme Sébastien Denaja, ségoléniste élu dans l'ex-bastion communiste de Sète (Hérault). Avec une vingtaine de parlementaires de toutes les tendances du PS, ce ségoléniste a déposé treize amendements, dont l'interdiction de distribuer des dividendes la première année quand un accord compétitivité emploi a été mis en place, ou la proposition d'avancer d'un an la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés, prévue en 2016. Il « n'exclu(t) pas de s'abstenir » si le texte n'est pas amélioré.

De leur côté, les proches du ministre Benoît Hamon, ralliés à la motion Aubry-Ayrault lors du dernier congrès du PS, ont déposé une quarantaine d'amendements. « Je suis très inquiète, explique l'une d'entre elles, Barbara Romagnan. Personne ne croit que cet accord va vraiment créer de l'emploi. Tous les spécialistes le disent : il n'est pas utile de flexibiliser le marché du travail en période de crise, alors que les salariés n'ont pas de moyens de pressions. Il faudrait beaucoup d'amendements pour que je vote pour ce texte. » Une bonne partie de l'aile gauche du groupe, une vingtaine de député-e-s (dont beaucoup avaient voté contre le traité européen en octobre), pourrait s'abstenir.

Au sein du groupe PS, il n'est certes pas question de fronde. Reste que parmi les députés, surtout les plus jeunes, le scepticisme et l'impatience ne cessent de croître. Alors que c'est d'habitude le texte de la commission qui est examiné par les députés, des amendements portant sur la mobilité des salariés, l'interdiction de verser des dividendes aux actionnaires après un "accord compétitivité emploi" ou un contrôle plus étroit des licenciements collectifs dans les entreprises ayant bénéficié du crédit d'impôt ne manqueront pas de surgir dans l'hémicycle. Ce qui augure sans doute de quelques passes d'armes publiques avec le gouvernement.

Boîte noire

Les entretiens ont été réalisés entre samedi et mardi, en marge du conseil fédéral d'EELV et à l'Assemblée nationale.

AFP Doc

dimanche 31 mars 2013 - 06:37:35 GMT

Jean-Marc Ayrault "main dans la main" avec Hollande

PARIS (AFP) - Jean-Marc Ayrault se décrit dans le Journal du dimanche en "Premier ministre socialiste", qui "assume son identité politique", et affirme "marcher main dans la main" avec François Hollande.

Le chef de l'Etat n'a à aucun moment cité le nom de son Premier ministre lors des 75 minutes d'interview accordées jeudi soir sur France 2. Mais pour M. Ayrault, il ne faut pas y voir malice. "J'ai été associé étroitement à la préparation de cette émission", souligne-t-il dans un entretien au JDD.

"Je me sens totalement solidaire et totalement associé à ce qu'il fait", poursuit le Premier ministre, qui a remanié vendredi son équipe de communication à Matignon.

Selon lui, "jeudi soir, les Français attendaient le Président et il a voulu affirmer de manière très forte qu'il était bien à la barre". "Nous savons où nous allons. Avec le Président, on marche main dans la main", assure l'ancien maire de Nantes.

Mais il semble ensuite se démarquer de M. Hollande, qui a lâché jeudi qu'il n'était "pas un président socialiste". "Oui, je suis un Premier ministre socialiste. J'assume totalement mon identité politique", explique l'ancien président du groupe PS à l'Assemblée.

"Je suis aussi un républicain", poursuit-il. "Et j'agis pour l'intérêt général du pays". Pour lui, M. Hollande n'a pas pris ses distances avec sa famille politique mais "n'a fait que rappeler qu'il était président de tous les Français".

Chef de la majorité, M. Ayrault peut lui s'en prendre à ses opposants, comme François Fillon qui dit "sentir monter une crise de régime".

"La crise de régime, c'est la fin de la IVe République et la guerre d'Algérie", rétorque M. Ayrault, pour qui "il ne faut pas se tromper d'analyse, ni d'époque". "Il y a plutôt une crise de régime à l'UMP qu'en France", ironise-t-il.

Et les violentes critiques de Jean-Luc **Mélenchon**, co-président du Parti de gauche ? "On ne peut pas avancer dans un débat démocratique par l'invective et l'hystérie permanentes, les attaques personnelles et les caricatures", met en garde le Premier ministre. "C'est manquer de respect aux Français au moment où nous avons besoin de rassembler toutes les forces du pays pour faire gagner la France", ajoute-t-il.

Pour lui, "l'enjeu c'est d'assurer l'avenir de notre modèle social et républicain". Il confirme au passage que des efforts, qui ne passeront pas par un report de l'âge légal (62 ans), seront demandés pour sauvegarder les retraites et tenir compte de l'allongement de la durée de la vie.

M. Ayrault esquisse aussi la future réforme des allocations familiales, qui seront proportionnelles au revenu. Il promet en outre pour mardi de premières mesures de simplification administrative dont certaines passeront par la voie rapide des ordonnances.

Adepte de la concertation sociale, M. Ayrault promeut une nouvelle fois l'accord signé en janvier entre le patronat et des syndicats sur le marché du travail, dont l'examen va débiter à l'Assemblée. Il salue ainsi la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui "a joué le jeu de la négociation" et signé l'accord. Après son départ de la direction de l'organisation patronale en juillet, "je souhaite que l'esprit de négociation continue de prévaloir", relève M. Ayrault.

Le Télégramme (Bretagne)

France - Monde , mardi 2 avril 2013, p. IGE4

France

Point de vue Par Hubert Coudurier Hollande en première ligne

France - Monde : France

Après l'interview de Jean-Marc Ayrault au Journal du Dimanche, certains auront été tentés de voir des divergences avec François Hollande, ce qui n'est pas le cas. Comme si la perte de crédit du président de la République justifiait le recours à la théorie du fusible pour le Premier ministre. Or, le quinquennat a modifié la nature des institutions, ce qui fait qu'en traitant Fillon de « collaborateur », Sarkozy n'avait pas totalement tort. Ce que révèle le livre de deux journalistes (*), c'est à quel point Ayrault s'est senti mortifié par les critiques récurrentes de ses ministres, dont celles d'Arnaud Montebourg durant l'affaire de Florange constituèrent un point d'orgue. En estimant que « tout le monde se fout de Notre-Dame-des-Landes », « Montebourg est méprisant pour l'Ouest, comme si le projet d'aéroport ne créait pas d'emplois », estime, pour sa part, Bernard Poignant. Le conseiller du Président rappelle qu'en démocratie, la légitimité de celui qui a été élu prévaut forcément sur celui qui n'a été que nommé. C'est pourquoi, dans un contexte où le temps médiatique s'est imposé, le chef de l'État, qui souhaitait au départ laisser une grande autonomie à son Premier ministre, a changé d'avis. Ainsi, ne voulait-il pas porter l'affaire de Florange comme « le boulet de ses promesses non tenues », soulignent Valérie Astruc et Elsa Freyssenet. Du coup, cela a abouti à court-circuiter Matignon. Plus récemment, si François Hollande a indiqué être prêt à recommencer rapidement sa prestation télévisée, c'est qu'il a compris à quel point l'exercice était raté. Tout d'abord, le Président ne devrait pas déroger à la règle selon laquelle une intervention en direct de l'Élysée est toujours plus solennelle et correspond mieux à l'image que les Français ont de la fonction. Ensuite, son discours d'expert-comptable au début de l'interview était fort ennuyeux, d'autant qu'il n'était pas assorti de mesures choc, contrairement aux mots employés. Enfin, c'est sur le Mali, dans le domaine régalién, que le chef de l'État a commencé à exister vraiment à l'antenne. Une guerre certes remarquablement menée mais qu'il n'a pas voulu dramatiser comme George W. Bush, sur l'Irak, en son temps. Lequel en avait profité pour manipuler les médias pendant des années. C'est sensiblement le même problème dans le domaine économique. À force de ne pas vouloir inquiéter les Français, Hollande sème le doute sur ses intentions. À défaut de réelles marges de manoeuvre, on pourrait lui conseiller de faire un peu plus de politique, ce qui était naguère considéré comme son domaine d'excellence, en cessant de ménager ses adversaires de gauche à droite, de **Mélenchon** à Sarkozy, lesquels ne lui font aucun cadeau. * « Florange, la tragédie de la gauche », de Valérie Astruc et Elsa Freyssenet (aux éditions Plon).

AFP Doc

dimanche 31 mars 2013 - 14:29:11 GMT

Besancenot demande à Mélenchon d'"assumer d'être dans l'opposition"

PARIS (AFP) - Olivier Besancenot, porte-voix du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), a demandé dimanche à Jean-Luc **Mélenchon** "d'assumer d'être dans l'opposition" et lui a reproché d'être "en train de donner dans le souverainisme".

Si le coprésident du Parti de gauche "croit vraiment à ce qu'il raconte (...) il faut assumer d'être à la gauche du gouvernement, d'être dans l'opposition", a déclaré Olivier Besancenot, invité de "Dimanche+" sur Canal +.

"Lui qui parle si clair, il refuse de dire qu'il est dans l'opposition politique", a-t-il poursuivi, en assurant toutefois que le NPA avait "toujours tendu la main au Front de gauche comme à Lutte

ouvrière".

Pour l'ex-candidat du NPA à la présidentielle de 2007, Jean-Luc **Mélenchon** "est en train de donner dans le souverainisme, le nationalisme, voire dans le chauvinisme".

Revenant sur les déclarations, le week-end dernier, de M. **Mélenchon** reprochant au ministre Pierre Moscovici "de ne plus penser en français" et de "penser en langue finances internationales", M. Besancenot a fait valoir que "la finance internationale ne parle pas qu'anglais ou en allemand, elle parle aussi français".

Jean-Luc **Mélenchon** "a une cravate rouge -c'est bien-, mais le drapeau qu'il arbore c'est le drapeau bleu blanc rouge", a ajouté le leader du NPA.

"Il faut assumer son internationalisme (...) la seule frontière qui vaille c'est celle entre les exploités et les exploités", a-t-il dit.

Le Monde

Politique, mardi 2 avril 2013, p. 9

Première déconvenue pour Thierry Lepaon, " l'ultrapragmatique "

Le nouveau numéro un de la CGT prend les rênes d'une confédération qui reste la première centrale syndicale, mais qui est désormais talonnée par la CFDT

Il aurait pu rêver meilleure entrée en scène. Huit jours après avoir été élu, le 22 mars, à Toulouse, par le comité confédéral national (CCN), à l'unanimité moins une abstention, secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a subi sa première douche froide.

Vendredi 29 mars, le verdict sur la représentativité des confédérations au niveau national interprofessionnel n'était pas celui qu'on espérait à Montreuil. Certes, avec 26,77 % - 30,62 % en poids relatif -, la CGT reste la première centrale syndicale. Mais elle est talonnée de très près par la CFDT (26 %, 29,74 % en relatif). Pire encore, les syndicats réformistes, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, ceux qui ont signé l'accord honni sur l'emploi, sont, avec 51,15 %, majoritaires.

La réaction de la CGT est révélatrice du style Lepaon, très différent de celui de son prédécesseur, Bernard Thibault. " C'est une invitation pour toute la CGT, a-t-elle commenté, à être encore plus utile, plus accessible et plus solidaire. " Jeudi 28 mars, M. Lepaon a rendu sa première visite officielle à Michel Sapin, le ministre du travail. Il a bien accueilli l'ouverture d'une négociation sur la formation, lui qui avait négocié et signé, en 2008, celle sur le droit individuel à la formation. Sans doute lui a-t-il répété les propos très mesurés qu'il a tenus dans L'Humanité du 25 mars : " La CGT n'entrera pas en guerre contre le gouvernement en le qualifiant de libéral. Ce serait une vision simpliste. Nous allons rester sur le fond du dossier - changer le travail - . Quitte à paraître ultrapragmatiques. "

Lorsque, le 11 septembre 2012, M. Thibault lui a proposé, pour sortir d'une interminable crise, de prétendre à sa succession, M. Lepaon était " tranquille ", goûtant la stabilité à laquelle il aspirait. Le 11 septembre, c'était déjà une date pour lui, celle où, en 2001, la liquidation de Moulinex, où il travaillait depuis 1983, a été prononcée. " Quand j'ai été licencié, raconte-t-il d'une voix posée, j'ai envisagé de faire autre chose. Syndicaliste, ce n'est pas un métier. " Mais le " militant " a surmonté son traumatisme. Il devient secrétaire général de l'union départementale du Calvados puis du comité régional CGT de Normandie.

Après quelques jours de réflexion, M. Lepaon, qui préside le groupe cégétiste au Conseil économique, social et environnemental (CESE), accepte. " Il faut savoir prendre ses responsabilités ", explique-t-il. Pendant la transition, entre son investiture, le 6 novembre 2012 par le CCN, et son élection au congrès de Toulouse, il a eu un bureau au 8e étage à Montreuil et a participé à tous les travaux de la direction de la centrale.

Né le 31 janvier 1960 à Caen, il entre à 17 ans, avec en poche un CAP de chaudronnier, comme soudeur chez Caterpillar en Normandie. Il prend aussitôt sa carte à la CGT et milite aux Jeunesses communistes. Deux ans plus tard, il est licencié pour activité syndicale. Chez Spie Batignolles, il subira le même sort. Embauché chez Moulinex à 20 ans, à l'usine de Cormelles-le Royal (Calvados), il poursuit son combat syndical. Délégué central de l'entreprise - il siège aussi au conseil d'administration -, il mène avec fermeté la lutte contre la liquidation du groupe d'électroménager. Comme M. Thibault en 1995 à la SNCF, il y conquiert ses galons de syndicaliste à la fois combatif et stratège.

Patron de la CGT par hasard - ce dont doutent certains de ses camarades qui lui prêtent des dons de calculateur pour y arriver - ou, en tout cas, par défaut, M. Lepaon a un air patelin de bon matou, pacifique mais prêt à ne faire qu'une bouchée des obstacles. Chemise blanche et costume sombre - il est daltonien -, ce gourmet du syndicalisme et de l'haltérophilie, avec à son palmarès un titre de champion de France mi-léger, est moins apparatchik qu'il n'y paraît. " C'est un militant d'entreprise de grande valeur, dit de lui Maryse Dumas, ancienne numéro deux de la CGT dont il est proche, ouvert sur l'extérieur. "

Père de trois filles, divorcé, M. Lepaon va devoir quitter son pavillon HLM de Cabourg où il vivait avec sa compagne. A la CGT, il entend être " un rassembleur et un animateur ". Solidement campé sur un canapé, le verbe direct, et parfois un peu cru, il fait fi des critiques qui lui ont reproché de faire partie d'un club, Quadrilatère, où il côtoyait de trop près des patrons, lui dit les " tauliers ". " Je n'y suis allé que deux fois, explique-t-il, mais je trouve intéressant qu'il y ait des lieux où on peut échanger. " " La bataille d'idées, la confrontation sociale, enchaîne-t-il, cela n'empêche pas la courtoisie. " " On a un minimum d'éducation ", reprend-il, en se retenant d'allumer une cigarette. " Quand on est syndicaliste, heureusement qu'on rencontre des patrons, sinon c'est la guerre civile. "

Au CESE, il s'est investi fortement contre l'illettrisme. A l'automne 2010, il a fustigé l'arrivée de personnalités qualifiées de " sarkozystes " mais il a préservé ses relations avec Raymond Soubie, l'ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy. Il a laissé l'image d'un homme courtois, compétent, aux convictions bien ancrées.

M. Lepaon a toujours sa carte au Parti communiste et il a même été, de 1983 à 1989, conseiller municipal dans une petite commune près de Caen. " J'ai un rapport affectif avec ce parti, indique-t-il, mais je ne participe à aucune réunion. " Quand on lui parle de l'emprise du Front de gauche de Jean-Luc **Mélenchon** sur la CGT, la réplique fuse : " C'est un fantasme. **Mélenchon** ou pas, ce n'est pas mon truc. "

" Il faut qu'on puisse rendre notre syndicalisme accessible, affirme M. Lepaon, qui affiche ses valeurs mais se défend d'être un idéologue. On a du mal à valoriser ce qu'on fait. Ce qui compte, c'est de montrer l'efficacité du syndicalisme. " " Il est ouvert, accessible, décidé à jouer collectif ", confie un ancien dirigeant de la CGT. Fera-t-il un second mandat en 2016? " Mon expérience me dira au bout de trois ans si je continue ou si j'arrête ", répond celui qui aspire d'abord à être un secrétaire général " normal ", c'est l'air du temps.

Michel Noblecourt

Le Bien Public

Dijon, lundi 1 avril 2013, p. Dijon18

de quoi qu'on cause au zinc ?

« On a connu la guerre, on a mangé du rutabaga »

«La bonne femme qui a congelé ses gosses avait déjà été condamnée. Si elle était restée quinze ans en prison, comme c'était prévu au départ, elle n'aurait pas recommencé. La justice française n'est pas logique. On le voit bien avec Sarkozy, il n'ira jamais en prison ! » À l'heure de commenter l'actualité, Michel, 79 ans, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Ce fidèle client du bar-tabac Le

Chapitre, à Dijon, se montre pour le moins direct. Son voisin Daniel, occupé à jouer aux cartes avec trois de ses amis, est dans la même logique. Il lance : « Moi, jeudi, je n'ai pas écouté le Président. De toute façon, il est là pour piquer notre pognon. Je n'ai pas voté pour lui, à vrai dire je n'ai voté pour personne ! ». Bernard peste contre sa recherche de logement qui reste infructueuse alors qu'il a entamé ses démarches « en août dernier ». Accueilli actuellement dans un hébergement d'urgence, il précise : « J'ai dormi à la gare pendant une semaine suite à mon divorce ». Michel, pour sa part, a voté pour Jean-Luc **Mélenchon**. Il estime que « les socialistes ne sont pas de gauche ». Il tacle : « Vous voyez Fabius défendre un ouvrier ? La crise a bon dos, on augmente les impôts, la TVA, on vire les gens à tour de bras ». Délaissant la politique pour le sport, le septuagénaire indique : « Le vrai scandale, c'est de faire jouer Benzema contre l'Espagne alors qu'il ne marque jamais et de laisser Olivier Giroud sur le banc ». L'évocation de la planète foot délie les langues. Un des joueurs de cartes lâche : « Le DFCO va perdre à Auxerre, c'est sûr. (Le match s'est finalement soldé sur le score de 0-0 ndlr). Il paraît que Jovial est malade, ça tombe bien pour lui, il va pouvoir repasser le permis ! ». Malgré le pessimisme ambiant qui semble plonger le groupe d'amis dans la morosité, Michel garde le sourire. Il précise : « Vous savez, à 79 ans, on a tout vu. On a connu la guerre, on a bouffé du rutabaga ! ».

MUNICIPALES

libération

France, lundi 1 avril 2013, p. 10; 11

Analyse

A Toulouse, cherchez le maire sortant

En 2014, l'actuel premier édile, Pierre Cohen (PS), devrait affronter son prédécesseur, l'UMP Jean-Luc Moudenc. Un duel à fronts renversés.

Par Gilbert Laval Correspondant à Toulouse

En deux gestes brouillons et un croquis tout aussi imprécis, le maire (PS) de Toulouse, Pierre Cohen trace, au-dessus de sa tasse de café, le maillage de sa ville par les transports en commun pour les vingt ans à venir. Pendant ce temps, Jean-Luc Moudenc qui se présente comme son challenger UMP en mars 2014, explique qu'un doublement des lignes de métro, lancé par Dominique Baudis en 1993, suffirait bien. Pierre Cohen qui se projette, Jean-Luc Moudenc qui défend l'existant... le sortant ne serait donc pas celui que son statut électoral désigne comme tel. En fait, ce sont deux sortants qui s'affrontent. Sauf que Pierre Cohen a été élu maire en 2008 et que Jean-Luc Moudenc a été choisi par le conseil municipal (à majorité UMP) de 2004 pour occuper le fauteuil que Philippe Douste-Blazy avait alors abandonné pour devenir ministre de la Santé de Jacques Chirac. Toulouse où se prépare une drôle de bataille municipale à fronts renversés...

Embouteillages. Les Airbus sillonnent le ciel et ça bouchonne le matin sur le périphérique : la ville telle qu'elle a poussé pendant les trente-sept ans où l'équipe de droite - centristes, UDF puis UMP - était aux commandes. Du coup, cinq ans après son arrivée au Capitole, la municipalité de gauche pourrait apparaître comme une promesse de rupture. Quand il imagine « les lendemains et les surlendemain de la ville », l'ex-maire Jean-Luc Moudenc voit, entre autres, un second anneau de rocade pour doubler le premier.

A l'appui de ses visions autoroutières, Moudenc dénonce « Toulouse, deuxième ville la plus embouteillée de France ». Pierre Cohen lui répond « transition énergétique » et nécessité de préparer des avenir sans autant d'automobiles : « Dans vingt ou trente ans, 75% de la population et des emplois de la planète seront urbains. Les cités comme Toulouse ont déjà la masse critique pour peser sur les comportements. » Et de construire en ville, à la Cartoucherie, un quartier tout piéton. Et d'imaginer également des solutions à la mixité sociale ou à la dépendance des personnes âgées. Les

élus socialistes des villes, explique-t-il, ont «rendez-vous avec leurs responsabilités». Qui modifient l'urbanisme toulousain, son commerce, sa sociologie profonde : 100 000 étudiants, 12 000 ingénieurs de l'espace ou 40% de sa population jeune active rangée dans la catégorie CSP +. La cité de 450 000 habitants d'aujourd'hui, en passe de devenir la troisième cité de France au détriment de Lyon à la fin de cette décennie, ne se gouvernerait plus comme la grosse ville de province de la fin du siècle dernier.

Les rapports démographiques de l'Insee peuvent se lire, du coup, comme autant d'analyses électorales. Les mêmes urnes dans lesquelles François Mitterrand a décroché 56,4% des suffrages au second tour de la présidentielle de 1988, ont donné 62,5% à François Hollande le 6 mai 2012. «La réalité objective, c'est que la gauche, et le Parti socialiste en particulier, est très en force à Toulouse», reconnaît Jean-Luc Moudenc. Les centristes de l'UDI ou du Modem sont bien de cet avis. A tel point qu'ils n'imaginent pas une seconde voir le leader UMP l'emporter en 2014.

Selon l'élus Nouveau Centre Serge Didier, vieux routier de la droite toulousaine, Jean-Luc Moudenc ne ferait de politique que «les yeux vissés sur son rétroviseur». Et la députée européenne Christine de Veyrac passée de l'UMP à l'UDI s' imagine le remplacer à la tête d'une liste de l'opposition - «cette bataille municipale, ne pouvant être gagnée qu'au centre», assure-t-elle. Le leader de l'Union des démocrates et indépendants, Jean-Louis Borloo, l'a d'ailleurs adoubée comme étoile de la constellation des centristes toulousains, qui va du Modem au Parti radical et au Nouveau Centre en passant par Force européenne et démocrate, l'Alliance centriste et la Gauche moderne. La ville pourrait être une prise électorale majeure pour cette coalition, pressée, selon le Parti radical toulousain, de faire renaître à côté de l'UMP «ce qu'a été l'UDF à côté du RPR».

Encore faudrait-il rééditer l'exploit électoral des Baudis père et fils se faisant, sur leur seul nom, élire et réélire de 1971 à 2001 dans une ville pourtant déjà ancrée à gauche. Et c'est là que les fronts se renversent encore une fois. Mais dans le seul camp de l'opposition, ce coup-ci. Où le leader de l'UMP serait, à l'en croire, plus centriste que ses concurrents du centre. Elu conseiller municipal en 1989 sous l'aile de Dominique Baudis, Jean-Luc Moudenc rejette l'étiquette d'UMP-copéiste dont l'UDI voudrait l'affubler, et se souvient avoir été autrefois président des Jeunes CDS (Centre des démocrates sociaux). Son «centrisme de toujours», va-t-il répétant dans ses tournées de campagne électorale en ville, est «bien connu de tous». Les deux camps de l'opposition se pompent l'air.

Fâcherie. A gauche, c'est le sortant socialiste Pierre Cohen qui prive son monde d'oxygène. Avec 15,9% des suffrages de la ville à Jean-Luc **Mélenchon** lors du premier tour de la présidentielle, le Front de gauche toulousain pouvait rêver d'un bel avenir. Sauf que les communistes de Pierre Lacaze ont préféré se fâcher tout de suite avec le Parti de gauche de Jean-Christophe Sellin plutôt que d'obérer d'éventuelles retrouvailles électorales avec les socialistes du cru en 2014. Quant aux écologistes, ils se disent prêts à en découdre avec un maire socialiste qui n'aurait pas tenu tous ses engagements à leur endroit (lire ci-contre).

Mais ces jeux préélectorales à gauche ne paraissent pas troubler le maire. Un sondage de l'institut Harris Interactive (1) vient de lui indiquer qu'il pourrait, à lui tout seul, faire aussi bien au premier tour de 2014 que toute la gauche unie au premier tour de 2008. Avant de l'emporter avec 57% des suffrages au second. Pierre Cohen ne s'emballe pas pour autant. Il ne s'affole pas quand ses amis lui reprochent de manquer de proximité avec les Toulousains. Il ne s'inquiète pas non plus quand ses adversaires lui promettent de faire les frais d'un vote sanction des déçus de François Hollande, de son gouvernement et de la gauche. Il mène sa barque comme il l'entend. Cohen sera seul dans un an face à ses électeurs. Et il sait que ce front-là ne pourra pas être renversé.

(1) Sondage Harris Interactive pour Objectif News réalisé par téléphone du 31 janvier au 4 février auprès de 1 003 personnes.

PARIS, 02 avr 2013 (AFP) - - Ils entendent "déclarer la guerre à la spéculation immobilière": deux responsables parisiens du Front de gauche publient jeudi un ouvrage intitulé "Paris n'est pas à vendre", dans l'espoir d'imposer le logement comme "la question centrale de la campagne municipale" à Paris.

"Nous voulons, par cet ouvrage, imposer ce thème comme l'enjeu majeur de cette élection. Parce que nous sommes convaincus que la spéculation immobilière est une maladie grave qui défigure, qui transforme et condamne Paris à moyen terme", écrivent en préambule Ian Brossat, président du groupe PCF-PG au Conseil de Paris, et Jacques Baudrier, adjoint au maire du XXe.

La réponse du PS à ces questions sera un facteur déterminant de la stratégie électorale du PCF, qui hésite encore à constituer des listes distinctes de celles du PS au premier tour des élections municipales à Paris, comme le souhaite son partenaire au sein du Front de gauche, le Parti de gauche.

"Tout le monde dans ce début de campagne sous-estime cet enjeu (...) Nous allons voir comment les socialistes réagissent à nos propositions", explique à l'AFP Ian Brossat, qui pourrait conduire ces éventuelles listes autonomes.

Le diagnostic que dressent les deux élus est sans appel: "Le logement est désormais un traumatisme, une obsession, une angoisse (...) Vivre à Paris a longtemps représenté un certain art de vivre, mais devient désormais un privilège".

En cause, l'écart croissant entre les revenus et les prix à l'achat ou la location: "Depuis 2003, les salaires des Parisiens n'ont que très peu augmenté. En revanche, les prix ont été multipliés par deux et les loyers ont pris plus de 40%".

Pour les deux auteurs, cette situation "inacceptable" justifie "une action forte" des pouvoirs publics, que rend possible la victoire de la gauche aux élections présidentielle et législatives de 2012.

Il s'agit bien sûr de poursuivre l'effort entrepris par la Ville de Paris en faveur du logement social, en portant sa part de 20% (taux qui devrait être atteint à la fin de la mandature) à 30% à l'horizon 2030.

Mais plus largement, le Front de gauche souhaite "reven(ir) sur le tabou français du marché immobilier", en agissant sur le parc privé.

Trois leviers sont envisagés pour ce faire: mobiliser le parc existant non utilisé comme résidences principales, encadrer les prix des loyers et des logements neufs, relancer la construction de logements en Ile-de-France.

Ian Brossat et Jacques Baudrier évaluent à 140.000 le nombre des logements vacants, meublés touristiques, résidences secondaires à Paris. "Notre objectif, d'ici 2020, serait d'en libérer au moins les deux tiers, soit 100.000. Ce qui représenterait une augmentation de 7% du nombre de logements à l'échelle de la Ville, et sans poser une pierre". L'augmentation des taxes, pour les logements vacants et les résidences secondaires, et des amendes, pour les meublés illégaux, permettraient selon eux d'aboutir à ce résultat.

Les loyers doivent faire l'objet d'un véritable encadrement, en allant plus loin que le décret Duflot, qui limite l'augmentation des loyers à la relocation. Objectif: revenir à un prix moyen de 14 euros le m², comme il y a dix ans, alors que le prix moyen était début 2012 de 21 euros le m². "Une régulation stricte est devenue inévitable", estiment les deux auteurs.

Enfin, il faudrait selon eux construire en Ile-de-France 100.000 nouveaux logements par an (contre 40.000 en moyenne sur la dernière décennie), et agir sur les prix du neuf en demandant aux promoteurs de s'engager contractuellement sur un prix maximum à la vente. Un tel système a été

mis en place avec succès à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), affirment-ils.